

Petite et grande histoire de TOLLEVAST - Episode n° 7

En février 1877 le traitement de l'instituteur-secrétaire de mairie est augmenté de 100 frs. En mai, le conseil municipal décide l'achat de 13 ares de terrain pour 87,45 frs qui sont destinés à la construction de la nouvelle école de garçons. Un supplément de 1.250 frs est voté pour y ajouter une nouvelle mairie.

En Juin, Monsieur et Madame Martin, propriétaires de la chapelle St. Pierre, en font donation à la fabrique de la paroisse, avec : « Droits de passage, d'échelle, de larmier, de vue droite et oblique ». Cette donation est acceptée par la fabrique et autorisée par le préfet. En décembre, le département accorde une aide de 400 frs pour l'aménagement de la nouvelle mairie.

En février 1878, le traitement de l'instituteur reste à 1.000 frs et celui de l'institutrice passe à 800 frs. La rétribution scolaire reste à 1,50 frs par élève et par mois, et une dizaine de parents indigents en sont dispensés. En mai, c'est Henri Dubost qui est élu maire. La fabrique de la paroisse demande 73,83 frs à la commune pour des réparations au presbytère, ce qui est refusé.

En janvier 1879, le conseil décide l'achat de 8,50 ares de terrain pour la construction d'une nouvelle école de filles. En février le traitement de l'instituteur passe à 1.100 frs, celui de l'institutrice à 900 frs et celui du directeur de la classe d'adultes à 50 frs. En mai, c'est l'achat pour 60,10 frs du compendium métrique communal comportant 13 pièces des Poids et Mesures, et le vote d'une imposition de 8.000 frs pour la construction de l'école de filles. Le 1^{er} Juillet, c'est la réception des travaux de l'école des garçons et mairie, qui ont coûté au total 14.761 frs, et qui seront mis en service début septembre.

En septembre 1880, le conseil de fabrique demande l'aide de la commune pour de grosses réparations à l'église et au presbytère. La commune ayant depuis 10 ans supporté de gros travaux sur les chemins ruraux et vicinaux, demande à la fabrique de réclamer une aide au Ministère des cultes. La population de notre commune continue à diminuer et n'est plus que de 608 habitants.

En janvier 1881, c'est Paul Letourneur qui est élu maire et François' Pasquier adjoint. En février, le traitement de l'instituteur reste à 1.100 frs, mais celui de l'institutrice, qui a moins d'élèves, redescend à 700 frs, celui du directeur de la classe d'adultes passe à 80 frs. En mai, l'ancienne école de filles est cédée à la fabrique pour y loger gratuitement le sacristain sonneur de la cloche et gardien du cimetière. Le budget de la fabrique sera dégrevé d'une somme de 50 frs et consacré à l'entretien de ce bâtiment appelé maintenant « Maison du sonneur ».

En mars 1882, le devis de l'architecte pour les réparations à l'église et au presbytère s'élève à 11.300 frs. L'état en prend 8.000 frs à sa charge, le département 500, et notre commune 1.500, soit 10.000 frs au total. Seuls les travaux plus urgents seront exécutés. En août, c'est la création de la Caisse des écoles pour faciliter la fréquentation des classes, par des récompenser sous forme de livres ou livrets de caisse d'épargne pour les élèves les plus appliqués et des secours aux élèves indigents.

En décembre la cloche de l'église, qui sonnait à toute volée pour une cérémonie, se détache de son beffroi et tombe au-dessous sur la voûte en moellons où elle se brise en plusieurs morceaux. Mise en place en 1831 elle n'a servi que 51 ans, alors que la durée de vie des cloches est en moyenne de 150 ans. Le curé et tous les paroissiens sont très déçus.

En février 1883, le salaire de l'instituteur passe à 1.200 frs, celui de l'institutrice à 755 frs. En juin, le devis de la fonderie Havard de Villedieu s'élève à 1.728 frs pour la fourniture d'une cloche de 750 kilos, et d'un beffroi en bois pour la supporter. La fabrique de la paroisse demande l'aide de la commune pour ce remplacement. En Juillet, le préfet accorde un secours

de 20 frs pour la célébration de la fête nationale. En août, un emprunt de 1.800 frs est fait à la Caisse des dépôts pour le remplacement de la cloche et du beffroi. Le total des réparations faites à l'église et au presbytère s'élève à 10.295 frs et le conseil n'accepte pas le dépassement des 10.000 frs qui étaient prévus au devis.

En février 1884, le salaire de l'instituteur reste à 1.200 frs, celui de l'institutrice remonte à 800 frs, et celui du directeur de la classe d'adultes reste à 80 frs. En avril, la construction de l'école de filles n'a pas dépassé la somme de 18.890 frs prévue au devis. En mai Paul Letourneur est réélu maire et Joseph Dupont adjoint.

Le 4 juillet 1884, Monseigneur Germain, Evêque de Coutances, vient baptiser la nouvelle cloche de l'église nommée Pauline, Eugénie, Françoise par le curé Paul Letanneux et Augustine Dubost, en présence du Conseil de fabrique, du Conseil municipal, et d'un grand nombre d'habitants de notre commune et des environs. Pour répondre aux vœux du parlement, le conseil municipal vote 15 frs, et le bureau de bienfaisance également 15 frs pour fournir gratuitement du pain aux indigents de notre commune. Le cours gratuit d'instruction pour les jeunes adultes passe de 3 à 5 soirs par semaine pendant les 5 mois d'hiver.

En février 1886, le traitement de l'instituteur monte à 1.250 frs, celui de l'institutrice reste à 800 frs. La longueur totale des chemins ruraux de notre commune est de 17.430 mètres, non compris ceux qui n'ont pas de débouché !

En février 1886, le traitement de l'instituteur reste à 1.250 frs, celui de l'institutrice passe à 950 frs, et le budget prévoit 20 frs pour le chauffage des deux classes. En Juin le chemin de La longue chasse est classé, la commune n'aura plus son entretien qui sera fait par le département.

En Janvier 1887, une forte tempête cause de gros dégâts aux toitures des deux écoles. Deux veuves demandent que leurs fils, conscrits de la classe 86, soient dispensés de service militaire comme soutiens de familles ; le conseil donne avis favorable. En juillet la fonderie Havard de Villedieu demande un supplément de 160 frs pour le montage de la cloche. Le curé demande à la commune le remboursement des 298 frs qu'il a payés au maçon pour l'agrandissement d'une fenêtre du clocher pour permettre d'y introduire la cloche.

En mai 1888, Paul Letourneur est réélu maire et Joseph Dupont adjoint. Pour éviter toute chute à la nouvelle cloche, le plancher du clocher est refait avec des bois très épais provenant de la démolition d'un navire à Cherbourg. En septembre le Receveur municipal reçoit un traitement de 184 frs. La fonderie Havard réclame le supplément de 160 frs non encore payé par la fabrique. En novembre, le conseil de fabrique écrit à l'évêque que la délibération du conseil municipal est fautive !

En avril 1889, le budget de notre commune ne permettant pas de ressources pour fêter le 5 mai prochain, les 100 ans de la révolution de 1789, chaque conseiller municipal donne 2 frs pour l'achat de 64 lanternes pour l'illumination des bâtiments publics et des maisons des débitants et cafetiers.